



Bee City Renewal 2022

Municipalité/Première nation

Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal

Province/Territoire

Quebec

Applicant's Name

Turenne Benoît

Applicant's Job Title

Secrétaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent

Département ou service

Direction des services administratifs et du greffe

Adresse

777 boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent, Québec
H4M 2M7

Applicant's Phone

+15148556000

Applicant's Email

benoit.turenne@montreal.ca

Êtes-vous la personne à contacter en priorité ?

Non

Contact's Name

Blier-Tremblay Étienne

Contact's Phone

+15146294899

Contact's Email

etienne.blier-tremblay@montreal.ca

Liste des membres

Gaby Beaulac

Chef de division, division de l'environnement et de la protection du territoire

Étienne Blier-Tremblay

Agent de protection en environnement, division de l'environnement et de la protection du territoire

Jacinthe Daprato

Conseillère en planification, division de l'environnement et de la protection du territoire

Macarena Lobos

Chargée de communication, Division des communications et des relations avec les citoyens

Résumez brièvement votre expérience Bee City au cours de la dernière année. Veuillez inclure des informations sur les défis, les commentaires et les réponses des médias.

L'arrondissement de Saint-Laurent a renouvelé son statut de "Ville amie des abeilles" pour une troisième année en 2021. La pandémie associée à la Covid-19 a, une fois de plus, limité les projets pour l'année 2021 en lien avec le programme "Ville amie des abeilles", particulièrement au niveau éducatif. Avec les confinements qui ont limité la possibilité d'activités en présentiel, nos équipes ont encore une fois misé sur du contenu éducatif virtuel. Le défi principal consistait à générer du contenu qui pouvait capter l'attention des gens, considérant la quantité immense de vidéos et informations accessibles aux citoyens sur Internet.

Encore une fois, notre projet de faire un "Festival du monarque" a été reporté à l'année suivante, de même que les kiosques et activités déployés durant la Semaine des pollinisateurs.

Autrement, l'arrondissement de Saint-Laurent continue de poser des gestes concrets dans le but de favoriser la présence des pollinisateurs partout sur le territoire. Plusieurs projets d'aménagement et de restauration d'habitat (énumérés plus bas) qui viendront directement bénéficier aux pollinisateurs ont été réalisés en 2021 ou verront le jour dans les prochaines années.

La division des communications de Saint-Laurent a participé au transfert des activités en présentiel vers les activités présentées à distance sur Internet. Leur expertise a permis de faire la promotion efficace des activités éducatives et de cibler des plages horaires où un maximum de citoyens ont pu être présents pour le visionnement.

Veillez nous parler des efforts de votre communauté pour réduire l'utilisation de pesticides.

L'arrondissement de Saint-Laurent respecte et applique le règlement sur l'utilisation des pesticides (R.V.M 04-041) adopté par la Ville de Montréal en 2004. En 2021, 13 terrains privés ont été inspectés sur le territoire de l'arrondissement en lien avec le règlement. Cette baisse de suivi par rapport à l'année précédente est expliquée par la pandémie qui a affecté les activités sur le terrain et la priorisation des tâches.

En septembre 2021, un nouveau règlement sur la vente et l'utilisation des pesticides (21-041) est entré en application à la Ville de Montréal dans l'optique de répondre aux objectifs du Plan climat de la Ville de Montréal 2020-2030. Le règlement 21-041 interdit entre autres la vente de pesticides dont l'ingrédient actif appartient à la famille des néonicotinoïdes, une grosse victoire pour la protection des pollinisateurs. En 2021, l'arrondissement de Saint-Laurent s'est préparé à mettre en application le nouveau règlement qui est d'ailleurs entré en vigueur en janvier 2022.

En plus du volet d'application réglementaire, Saint-Laurent offre des activités de sensibilisation auprès des citoyens et participe activement à la lutte intégrée sur son territoire.

Des kiosques, des ateliers de sensibilisation et du porte-à-porte ont été réalisés par VertCité, l'organisme à but non lucratif responsable de l'éducation et de la sensibilisation sur le territoire via le programme Éco-quartier de Saint-Laurent,. Voici le détail des activités réalisées par cet organisme en 2021 :

Activité et description

Activités de sensibilisation sur l'agriculture urbaine (18 activités).

Objectif

Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticides.

Nombre de citoyens rejoints (estimation)

1272

Activité et description

Projets et soutien en agriculture urbaine (12 accompagnements).

Objectif

Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticides.

Nombre de citoyens rejoints (estimation)

1525

Activité et description

Activités de promotion de la biodiversité et du verdissement (21 activités).

Objectif

Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticides.

Nombre de citoyens rejoints (estimation)

1083

Activité et description

Sensibilisation porte-à-porte pour l'herbe à poux (337 portes visées).

Objectif

Sensibilisation des citoyens sur l'herbe à poux.

Nombre de citoyens rejoints (estimation)

163

Activité et description

Distribution de kits de jardinage biologique (1500 paniers de semences et plantules).

Objectif

Initier les citoyens au jardinage écologique.

Nombre de citoyens rejoints (estimation)

1500

De nombreuses activités de sensibilisation ont eu lieu dans l'arrondissement en 2021, principalement par le biais de l'Éco-quartier de Saint-Laurent et de l'organisme qui lui est rattaché, VertCité. Le nombre élevé de participants démontre que les projets d'agriculture urbaine suscitent un grand intérêt auprès de la population. Très souvent, la notion d'agriculture écologique est reliée à la protection et à l'importance des pollinisateurs. Au total, ce sont 5 543 citoyens qui ont été touchés par au moins une des activités de sensibilisation.

La lutte intégrée est au cœur des projets de restauration écologique et des activités de gestion du territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent. En effet, plusieurs actions sont réalisées en lutte intégrée afin de remplacer l'utilisation des pesticides par des pratiques plus écologiques et sécuritaires. Voici quelques actions en lutte intégrée réalisées en 2021 par l'arrondissement.

Titre de la formation

Table des responsables du dossier des pesticides et de la lutte intégrée

Formateur/Organisateur

Ville de Montréal

Date

2021-02-24

2021-08-25

Nombre de participants

1,1

Titre de la formation

Les jeudis webinaires EVEC

Formateur/Organisateur

Nature Action Québec

Date

2021-02-25

Nombre de participants

1

Titre de la formation

Webinaire Bee City - Best Practices—Canadian Projects

Formateur/Organisateur

Bee City Canada

Date

2022-04-06

Nombre de participants

1

Titre de la formation

Symposium

Formateur/Organisateur

Centre de la science et de la biodiversité du Québec

Date

2021-12-08 au 2021-12-10

Nombre de participants

2

Lutte intégrée aux espèces envahissantes

L'arrondissement de Saint-Laurent effectue de nombreuses actions pour lutter contre les espèces végétales nuisibles et envahissantes. Depuis 2016, un projet de contrôle du roseau commun (*Phragmites australis*) est en œuvre au boisé du parc Marcel-Laurin. Ce projet a consisté à l'installation d'une toile pour couvrir les colonies de roseau commun dans la friche herbacée, sur une

surface totale de près de 4 200 m². En 2021, une superficie de bâche de 175 m² a été retirée et ensemencée avec un mélange de pré fleuri afin de restaurer le milieu naturel, un habitat pour le papillon monarque. De plus, un ajout de 200m² de toile a été installé sur une autre colonie de roseau commun qui menace l'intégrité écologique de la friche du boisé du parc Marcel-Laurin. De plus, 45 990 herbacées de 29 espèces différentes ont été semées.

L'arrachage manuel des plantes nuisibles ou envahissantes, dont l'herbe à poux, l'herbe à la puce, les herbes indésirables des plates-bandes et le nerprun, se fait également dans le boisé du parc Marcel-Laurin. En 2021, 49 116 tiges de nerprun ont été arrachées manuellement sur une superficie de 3 ha.

Ailleurs dans l'arrondissement, les espèces nuisibles telles que l'herbe à poux et l'herbe à la puce sont détectées sur le terrain et contrôlées de manière écologique et sécuritaire. Lorsqu'il y a un danger pour la santé humaine, comme avec l'herbe à la puce, l'utilisation de biopesticides peut être envisagée. Des efforts sont également déployés sur l'aménagement des berges de plusieurs bassins de rétention afin de contrôler la prolifération du roseau commun via la plantation d'espèces indigènes ou naturalisées. Des bandes riveraines - aménagées ou laissées à l'état sauvage - sont également conservées en gestion différenciée autour de plusieurs bassins de rétention. Par ailleurs, l'élaboration d'un protocole pour l'application de Lalcide Chondro, un herbicide biologique, a été intégrée dans le protocole de gestion du Nerprun. Ce protocole expérimental sera suivi durant l'année 2023. Ces actions permettent la prolifération de plusieurs espèces de plantes bénéfiques pour les pollinisateurs et pour la faune en général.

Décrire les initiatives communautaires axées sur la création et la restauration d'habitats. Si possible, incluez une liste de plantes.

La protection et la mise en valeur de la biodiversité urbaine sur le territoire de Saint-Laurent sont au cœur des priorités de l'Arrondissement. En 2021, l'arrondissement de Saint-Laurent a développé son Plan d'urgence climatique (PUC) 2021-2030 dont un volet est consacré à la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques. Le PUC a dicté les engagements pris en matière de protection de la biodiversité, autant pour les pollinisateurs que pour les autres espèces végétales et animales. Les initiatives de protection et de sensibilisation dans le cadre de "Ville amie des abeilles" proviennent de ce dernier.

En effet, la mise en oeuvre du PUC s'est traduite en 2021 par les actions suivantes :

La production d'un protocole de gestion écologique des friches visant à favoriser le maintien et la création d'habitat pour pollinisateurs en proposant de nouvelles pratiques de gestions différenciées

des espaces verts. Le protocole a également permis de servir comme argumentaire pour réduire les fréquences de tonte dans les espaces verts publics.

- L'amélioration continue de la biodiversité végétale de la friche du boisé du parc Marcel-Laurin en poursuivant l'opération d'éradication des talles de phragmite. Une végétalisation à l'automne 2021 a été faite dans les nouvelles zones de terre dégarnies grâce à des semences pour pré fleuri favorisant les pollinisateurs : *Anaphalis margaritacea*, *Chamerion angustifolium*, *Desmodium canadense*, *Doellingeria umbellata*, *Elymus canadensis*, *Festuca rubra*, *Heliopsis helianthoides*, *Oenothera biennis*, *Panicum virgatum*, *Rudbeckia hirta*, *Solidago canadensis*, *Solidago nemoralis*, *Symphyotrichum novae-angliae*, *Schizachyrium scoparium*.

- Les zones de contrôle du nerprun du boisé du parc Marcel-Laurin ont également été ensemencées en 2021 avec un mélange de semences herbacées attirant les pollinisateurs : *Anemone virginiana*, *Eurybia macrophylla*, *Maianthemum racemosum*, *Agrostis perrenans*, *Bromus ciliatus*, *Festuca rubra*, *Glyceria striata*, *Poa pratensis*.

- La phase 1 d'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent, dont le plan directeur a été dévoilé en 2019, a été finalisée à l'automne 2021. Les aménagements comprennent la végétalisation des emprises publiques et des terre-pleins pour favoriser les pollinisateurs, oiseaux et petits mammifères, de même que l'installation de perchoirs, de nichoirs et la création d'enrochement pour la petite faune. Au total, c'est environ 30 espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces, dont une grande partie favorise la présence des pollinisateurs, qui ont été implantées. La préparation de la phase 2 d'aménagement du corridor de biodiversité à réaliser au parc Philippe-Laheurte a été effectuée en 2021.

- En collaboration avec le service des Grands parcs, du Mont-Royal et des Sports et Hydro-Québec, l'arrondissement de Saint-Laurent est impliqué dans l'arrimage du projet du corridor vert Saraguay-Angrignon avec l'aménagement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Ce projet consiste en un corridor vert de 27 km qui s'inscrit dans le processus de modernisation du réseau électrique entre les postes de l'Aqueduc et de Saraguay et qui comprend de vastes zones aménagées avec des végétaux dont une partie traverse l'arrondissement de Saint-Laurent.

- Plantation d'herbacées dans la friche du boisé;

- Activité faite par les six stagiaires du groupe C-Vert et leur coordinatrice le 2 août en après-midi;

- Ajout de terre dans une zone récemment réhabilitée de la friche suite à l'enlèvement d'une toile visant à contrôler le roseau;

- Plantation de végétaux dans la zone.

Comment votre communauté a-t-elle fait la promotion de la ville des abeilles?

Voici les actions de communication et de promotion réalisées par l'arrondissement en 2021.

L'arrondissement de Saint-Laurent a procédé à la distribution de près de 1 500 paniers de jardinage biologique aux citoyens au début du mois de juin par l'entreprise montréalaise Semis Urbains. Inclus dans les paniers se trouvaient certaines espèces végétales favorisant les pollinisateurs.

Veillez nous parler de vos efforts visant à éduquer votre communauté, y compris les résidents, les employés de la ville, les entrepreneurs, les enfants et d'autres groupes.

L'arrondissement de Saint-Laurent mise sur la sensibilisation à la cause des pollinisateurs via des publications sur ses réseaux sociaux et des activités éducatives organisées par la division de l'environnement ainsi que par l'Éco-quartier. En 2021, malgré les restrictions causées par la pandémie de la Covid-19, voici quelques activités réalisées et du contenu qui a été publié en lien avec la protection des pollinisateurs :

- Publication sur Facebook le 14 juin et 5 juillet 2021 pour souligner un projet d'aménagement de zones nourricières à réaliser en 2022 (jardin floraux pollinisateurs) dans le parc Philippe Laheurte compris dans le Corridor de biodiversité.
- Publication éducative sur Facebook le 15 juin 2021 sur les engrais naturels à base de résidus alimentaires.
- Publication éducative sur Facebook le 13 mai sur les plantes exotiques envahissantes au boisé de parc Marcel-Laurin et l'ensemencement de végétaux indigènes

Semaine des pollinisateurs :

- Diffusion d'une publication éducative sur la protection des insectes pollinisateurs à domicile sur les réseaux sociaux de l'Arrondissement (25 juin 2021);
- Publication officielle pour souligner le renouvellement de l'Arrondissement pour sa participation à la « Semaine des pollinisateurs » par la Division des communications en collaboration avec la DEPT;
- Présentation en Facebook Live par un employé de l'Éco-quartier sur les insectes pollinisateurs le 23 juin 2021 (110+ visionnements)

Contenu sur la biodiversité :

-Rédaction de 12 capsules sur des sujets liés à la biodiversité laurentienne pour chaque mois de l'année 2021 pour diffusion sur les médias sociaux de l'arrondissement par la division des communications.

-Achat d'une collection de plus de 150 insectes du Québec avec fiches d'identification et un livre réalisé par un amateur d'insectes québécois.

Par ailleurs, l'une des thématiques du programme éducatif "Mon école-écolo" destiné aux écoles primaires de Saint-Laurent dont la gestion est assurée par l'organisme VertCité porte sur la protection des pollinisateurs. Le projet a été développé en 2021 et sera poursuivi en 2022.

Aussi, les principes reliés à la protection des pollinisateurs indigènes et de la biodiversité urbaine sont appliqués à chacun des projets d'aménagement ou de réaménagements d'espaces verts et de parcs municipaux que l'arrondissement réalise. La division de l'environnement et de la protection du territoire est d'ailleurs consultée lorsqu'il est question de type d'aménagements.

Une célébration de la friche herbacée du passage BOA a eu lieu le 15 septembre dans le cadre de l'inauguration du parcours Chameran. L'événement a fait l'objet d'une publication médiatique.

Veillez nous parler de la participation de votre communauté aux célébrations de la Semaine nationale de la pollinisation et à d'autres événements.

Les actions engendrées par Saint-Laurent sont en lien avec l'action 3 du volet Biodiversité et adaptation aux changements climatiques du PUC, Mobiliser les citoyens pour la protection et l'augmentation de la biodiversité ainsi que dans le cadre de sa certification Ville amie des monarches et Ville amie des abeilles.

L'année 2021 n'a pas permis une célébration de la Semaine nationale de la pollinisation en raison des restrictions engendrées par la pandémie. Un festival du monarque en l'honneur de ce papillon symbolique et des pollinisateurs en général devait avoir lieu au mois de mai en parallèle avec la Journée internationale de la biodiversité décrétée par l'ONU. Ce dernier sera organisé lorsque les mesures sanitaires le permettront.

Décrivez vos actions pour créer, améliorer et maintenir l'habitat des pollinisateurs au cours de la prochaine année.

En 2022, l'arrondissement de Saint-Laurent poursuit ses efforts de communication et d'éducation pour la protection des pollinisateurs indigènes auprès des résidents, des employés et de la communauté dans

son ensemble. Les activités réalisées au cours des années précédentes, telles que les activités de célébration lors de la semaine des pollinisateurs et la journée de la biodiversité seront reconduites en format présentiel comme c'était le cas avant la pandémie.

Parmi les nouveaux projets prévus en 2022 reliés à la protection des pollinisateurs, mentionnons notamment la rédaction d'un protocole d'inventaire de la végétation et des pollinisateurs des friches herbacées à Saint-Laurent qui sera pris en charge par un stagiaire en biologie et qui servira à améliorer la création et l'entretien de ces espaces sur le territoire. Le plan d'urgence climatique de l'arrondissement de Saint-Laurent 2021-2030 comprend de nombreuses actions étant reliées étroitement à la protection des pollinisateurs et à leurs habitats. Mentionnons notamment :

- Développer un protocole d'entretien et de gestion écologiques des friches herbacées
- Poursuivre la restauration des milieux naturels sur le domaine public
- Augmenter la superficie des aires protégées sur le domaine public
- Développer des plan de gestion pour la protection des espèces fauniques à statut précaire répertoriées sur le domaine public et privé
- Réaliser les inventaires écologiques des milieux naturels sur le domaine public (sert d'indicateur de santé du milieu)
- Offrir un programme pour inciter les citoyens à réaliser des aménagements favorisant la faune indigène
- Mettre en œuvre un programme visant à encourager la protection de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques au sein des employés des commerces et industries
- Offrir un programme d'initiative citoyenne permettant aux citoyens de réaliser des projets de plantations, d'aménagements et de corvées de nettoyage sur le domaine public (milieux naturels et ruelles)

Plusieurs projets de restauration et d'aménagement se poursuivront en 2022, soit la :

- Restauration de l'habitat du monarque dans la friche du boisé du parc Marcel-Laurin par le contrôle du roseau commun et par la plantation de végétaux nécessaires à sa reproduction.
- Poursuite des travaux d'aménagement des différentes phases de développement du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. Suivi des phases 1 et 2 d'aménagement, notamment sur l'entretien et les plantations de végétaux.
- Sensibilisation auprès des résidents et des employés pour le contrôle de l'herbe à poux, une espèce nuisible qui a été ajoutée comme plante interdite au règlement sur la propreté de l'arrondissement de Saint-Laurent.
- Promotion de la friche herbacée dans le passage BOA et poursuite des plantations de plantes vivaces.

-Trois nouveaux jardins communautaires accessibles.

Has your City/Town/Municipality/First Nation posted Bee City Canada signage?

Non

Votre ville / municipalité / Première nation a-t-elle créé un site Internet ou une page Web Bee City?

Non

Bee City Renewal Fees

100,001 – 250,000 population - \$500

Nous apprécions vos commentaires et suggestions pour nous aider à améliorer Bee City Canada.

Le paiement pour Saint-Laurent a déjà été effectué (voir Invoice #1083).

Le "template" pour entrer les informations est limitatif et ne permet pas, par exemple, d'insérer des tableaux ou des graphiques.

Continuez de développer le volet en français!